

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 7 NOVEMBRE 2016

SOMMAIRE

- 1) **Présidentielle sans lui**
- 2) **Il va le « taper »**
- 3) **Fermeture administrative de...**
- 4) **Il l' accuse...**
- 5) **" Salut le facho »**
- 6) **Une question de principe**
- 7) **Pour lui le bilan est bon...**
- 8) **Un coup de pouce de Claude à Juju...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) **Le Parti communiste dit non à Jean-Luc Mélenchon**



Pierre Laurent remonte ses lunettes pendant la conférence nationale du Parti communiste français, le 5 novembre.
Photo Boris Allin pour Libération

Samedi, lors d'une conférence nationale, les communistes ont voté pour une candidature interne à la présidentielle alors que la direction voulait se ranger derrière le candidat de la France Insoumise.

Une sorte de labyrinthe dans le noir. Samedi, à la Cité de la Sciences et de l'industrie, à Paris, le PCF a clarifié sa position à quelques mois de la présidentielle. Enfin, presque. Le parti – qui rêve toujours du grand rassemblement de la gauche alternative – a soumis deux options au vote : soutenir Jean-Luc Mélenchon ou faire le pari d'une candidature PCF.

Pierre Laurent, secrétaire national, a voté pour la première option. André Chassaigne, député et candidat (sans le dire) à la présidentielle, pour la seconde. Les 535 militants mandatés par les fédérations ont voté pour une candidature interne avec un peu plus de 55% des suffrages. Une défaite pour la direction : chose rare chez les communistes. Mais le processus ne s'arrête pas là. La décision finale appartient au 50 000 adhérents, appelés à se prononcer les 23, 24 et 25 novembre. Pendant ce temps, Jean-Luc Mélenchon – qui refuse de rencontrer Pierre Laurent – avance et fait mine d'ignorer ce qui se trame autour de lui.

On s'est pointé à la cité de la Sciences et de l'industrie, quelques heures avant le vote, afin de prendre la température. A l'intérieur de l'amphithéâtre, les prises de paroles se sont enchaînées. Et les divisions aussi. On a vu de la colère en direction de Jean-Luc Mélenchon. Avec des phrases du genre, «je ne soutiendrai jamais Mélenchon» où «je n'aime pas la France Insoumise».

D'autres, étaient moins en colère. Mais pas forcément partisans de l'ancien socialiste. Le maire de Montreuil, Patrice Bessac, a tenté d'argumenter à sa manière : «Le choix Mélenchon n'est pas un ralliement mais un choix politique !» Comprendre : un soutien du bout des lèvres. La colère a gagné. Un dirigeant après le résultat du vote : «Le refus de soutenir de Jean-Luc est dû à son glissement au niveau des idées, pas sur sa personne. Le cœur du parti n'est pas d'accord avec son positionnement politique.»

Le cœur de l'imbroglio : les législatives

Au fil des mots, le cœur de l'imbroglio entre la place du Colonel Fabien et la France Insoumise est monté à la surface : les législatives. Jean-Luc

Mélenchon a prévenu son monde depuis plusieurs semaines : il y aura un candidat de la France Insoumise dans les 577 circonscriptions.

Du coup, les communistes et les candidats de Jean-Luc Mélenchon risquent de s'affronter dans les urnes. Une situation bizarre. Un dirigeant du PCF – qui a voté pour une candidature interne – nous explique : «On soutient Mélenchon à la présidentielle et on l'affronte aux législatives ? Alors que pour nous, les législatives est une élection très importante, si ce n'est pas la plus importante: ça n'a pas de sens.»



André Chassaigne, député communiste du Puy-de-Dôme. Photo Boris Allin.

Le choix d'une candidature interne – si les militants valident cette option – est peut-être de courte durée. Pierre Laurent surveille toutes les têtes à gauche en vue d'un grand rassemblement, notamment celle d'Arnaud Montebourg : candidat à la primaire de la Belle Alliance Populaire made in Solferino. Si l'ancien ministre rafle la primaire, ça pourrait changer la donne.

Mais, dans le brouillard, ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. En attendant, André Chassaigne se place. «Comme d'autres je suis disponible, chez nous, il n'y a pas de bataille entre les ego. On va prendre le temps de la réflexion», dit-il tranquillement. Puis, il ajoute : «Mais la décision de ne pas soutenir Mélenchon n'est pas une sanction contre le direction du parti. Il y a eu des débats en toute transparence et la démocratie a tranché.»

Rachid Laïreche



II) Montebourg : "Hollande, je vais le taper. Ce sera du 60-40"

INDISCRET - En privé, Arnaud Montebourg affiche ses certitudes quant à l'issue de la primaire de la gauche. "Hollande, je vais le taper (...) Et Valls? Il sera encore plus facile à battre", lance-t-il à ses proches.



Arnaud Montebourg pense pouvoir battre François Hollande et Manuel Valls dans le cadre de la primaire de la gauche. (Reuters)

Pour **Arnaud Montebourg**, la primaire de la gauche sera une formalité. "Hollande, je vais le taper. Ce sera du 60-40", lance-t-il en petit comité. "Et Valls? Il sera encore plus facile à battre." Ne doutant pas de son succès, il se projette déjà sur l'après : "J'irai voir Mélenchon pour le convaincre de me rejoindre : je veux faire l'union de toute la gauche! Comme Mitterrand en 1981. »

Dans une lettre, Hollande "donne raison" à Montebourg

L'ancien ministre du Redressement productif conserve dans sa manche une arme secrète qu'il dégainera "le jour où François Hollande se déclare candidat", prévient-il. Cette arme, c'est la lettre que François Hollande lui a adressée entre les deux tours de la primaire en 2011, en réponse aux demandes que Montebourg avait formulées par écrit aux deux finalistes en échange de son ralliement.

"Une longue lettre de trois pages, dans laquelle il s'engage, raconte Arnaud Montebourg, sur la lutte contre les dérives de la finance, comme sur un certain nombre de mes propositions, il me donne raison, il s'engage." C'est sur la foi de ce document que le futur ministre assure s'être rallié à François Hollande. Et aussi sur la désinvolture de la réponse de Martine Aubry, une brève missive que son destinataire résume ainsi : "Va te faire voir"

III) Quatre mosquées d'Ile-de-France fermées pour cause « d'idéologie radicale »

D'après le ministère de l'intérieur, ces lieux de prières « abritaient des réunions visant à promouvoir une idéologie radicale, contraire aux valeurs de la République ».

Le Monde.fr avec AFP

Quatre mosquées, soupçonnées de promouvoir une idéologie radicale, ont fait l'objet d'une fermeture administrative, a annoncé mercredi 2 novembre le ministère de l'intérieur. Ces mesures ont été prises sur le fondement de la loi d'urgence. Les mosquées visées sont situées dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

« *Sous couvert de but culturel, ces lieux abritaient des réunions visant à promouvoir une idéologie radicale, contraire aux valeurs de la République et susceptible de constituer un risque grave d'atteinte à la sécurité et à l'ordre publics* », écrit la Place Beauvau dans un communiqué.

«

« **Islam rigoriste** »

Dans le Val-de-Marne, il s'agit de la mosquée Al-Islah, située à Villiers-sur-Marne, où une école coranique clandestine avait été découverte fin août lors d'une perquisition. Elle était connue des services de renseignement pour avoir été fréquentée, selon eux, par douze personnes condamnées en avril pour leur participation présumée à une filière djihadiste à destination de la Syrie.

Dans les Yvelines, c'est la salle de prières d'Ecquevilly qui a été fermée. Il s'agit « d'un lieu de référence influent de la mouvance salafiste, prônant un islam rigoriste, appelant à la

Une vingtaine de lieux de culte fermés

Le ministère s'est appuyé sur l'article 8 de la loi sur l'état d'urgence, qui permet la fermeture des lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos constituant une provocation à la haine ou à la violence ou une provocation à la commission d'actes de terrorisme.

Mi-octobre, le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, avait fait savoir qu'une vingtaine de mosquées et de salles de prière considérées comme radicales avaient été fermées depuis décembre 2015.

lemonde.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Dans ONPC, Dominique de Villepin accuse Yann Moix de défendre des "thèses révisionnistes"

L'ancien ministre a été pris à partie par le chroniqueur au sujet du dossier sensible du bombardement de Bouaké en Côte d'Ivoire.

Romain Hereros Journaliste politique

<https://youtu.be/AQ938mPkgu8>

MÉDIAS - Attention, sujet sensible. Dominique de Villepin était l'invité samedi 5 novembre de l'émission "On n'est pas couché" sur France 2, pour faire la promotion de son dernier livre "Mémoire de paix pour temps de guerre". Un ouvrage dans lequel il donne sa vision des tensions dans le monde et par lequel il promeut "une culture de la paix".

Sauf que, face à lui, Yann Moix va évoquer un dossier sensible (et assez éloigné de la promotion du pacifisme) ayant marqué le second quinquennat de Jacques Chirac: le bombardement de la caserne française de Bouaké en Côte d'Ivoire.

Rappel des faits. En 2004, la Côte d'Ivoire est en pleine crise et les militaires déployés sur place

dans le cadre de la "force Licorne" reçoivent l'ordre de ne pas bouger. Le 6 novembre 2004, la caserne française de Bouaké est prise pour cible par des bombardements menés par des pilotes biélorusses, accompagnés de co-pilotes ivoiriens. Bilan, neuf morts côté français.

Sauf que, il s'avère que les services français étaient au courant de cette opération aérienne visant des soldats tricolores et que les pilotes biélorusses avaient été "repérés, filmés, identifiés, surveillés", selon la juge d'instruction, Sabine Kheris, chargée de l'enquête depuis 2012. L'État français a-t-il laissé mourir neuf de ses soldats dans le but de pouvoir disposer d'un prétexte permettant d'intervenir en Côte d'Ivoire? C'est en filigrane la question que pose Yann Moix à Dominique de Villepin. "Pourquoi vous avez couvert la fuite de ces deux assassins?", a demandé le chroniqueur à l'ancien ministre, rappelant que la magistrate chargée de l'enquête a demandé son renvoi devant la Cour de Justice de la République (CJR).

"Vous avancez des thèses révisionnistes"

Expliquant qu'il est "très facile, dans le cadre d'une bonne soirée à Paris, de refaire l'histoire", Dominique de Villepin s'est défendu en rappelant qu'il ne pouvait pas être impliqué, dans la mesure où, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, il n'avait pas accès aux renseignements étrangers. Pas vraiment convaincu de la réponse de Dominique de Villepin, Yann Moix est revenu à la charge: "on se demande s'il n'y a pas une sorte 'd'affaire Greenpeace', où on aurait demandé à deux Biélorusses de bombarder un endroit censé être vide et que par malchance il y avait des gens en-dessous, et qu'on a donc maquillé cette bavure".

Réponse cinglante de Dominique de Villepin: "vous avancez des thèses révisionnistes qui sont tout simplement insultantes et injurieuses pour l'armée française. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas la réponse, qu'il faut mettre la main dans la boîte, et avancer des idées stupides" (voir la vidéo en tête d'article).

Comme l'indiquait Le Monde en février, la Cour de justice de la République soupçonne Dominique de Villepin (à l'époque ministre de l'Intérieur), Michèle Alliot-Marie (ministre de la Défense) et Michel Barnier (ministre des Affaires étrangères) d'avoir sciemment entravé l'instruction judiciaire portant sur cette affaire. "Il est apparu tout au long du dossier que tout avait été orchestré afin qu'il ne

soit pas possible d'arrêter, d'interroger ou de juger les auteurs biélorusses du bombardement", résume la juge dans une ordonnance que nos confrères ont pu consulter.

Les trois anciens ministres cités risquent jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

huffingtonpost.fr



Rachida Dati et Brice Hortefeux, le 17 décembre 2008, à l'École polytechnique de Palaiseau. © Reuters

V) Dati à Hortefeux: «Salut le facho!»

Par Karl Laske et Fabrice Arfi

En 2013, Rachida Dati a prévenu Brice Hortefeux des révélations qu'elle pourrait faire au sujet de « l'argent liquide » qu'il a « perçu pour organiser des rdv auprès de Sarko lorsqu'il était président », et « des relations tout aussi liquides » qu'il a eues « avec Takieddine », l'un des intermédiaires de l'affaire libyenne.

C'est le texto qui fait boum ! Le 9 septembre 2013, à 9 heures du matin, Rachida Dati, ex-garde des Sceaux, devenue députée européenne, a tapé un long SMS à Brice Hortefeux pour le menacer de révéler tout ce qu'elle savait de « l'argent liquide » que l'ancien ministre de l'intérieur avait « perçu pour organiser des rdv auprès de Sarko lorsqu'il était président » et « des relations tout aussi liquides » qu'il avait eues « avec Takieddine », l'un des principaux intermédiaires de Nicolas Sarkozy à Tripoli.

Elle ignorait bien sûr que Brice Hortefeux était sur écoutes, et que son avertissement se retrouverait dans les notes de synthèse des enquêteurs, puis dans le dossier d'instruction de l'affaire libyenne.

Entre Rachida Dati et Brice Hortefeux, les relations ont toujours été tendues. L'inimitié date de longtemps, expliquait déjà Le Monde en 2010, lorsque le ministre de l'intérieur avait supprimé l'escorte dont bénéficiait l'ex-garde des Sceaux.

En septembre 2013, elle vient d'apprendre que Brice Hortefeux se serait ouvert, cette fois, auprès d'agents de la Police de l'air et des frontières (PAF) « des privilèges » dont elle bénéficierait, en concluant : « Je vais m'en occuper. » Son sang ne fait qu'un tour, et elle écrit aussitôt :

« Salut le facho, je t'ai entendu dire à ton OS [officier de sécurité – ndlr] que tu allais me faire “sauter” la pseudo-facilité de passage (que je n'ai pas) que j'aurais à l'aéroport ! Je vais te donner un dernier avertissement par ce SMS dont la copie est envoyée à N. Sarkozy. Soit tu me lâches soit je vais déposer l'assignation qui date de deux ans dans laquelle tu figures avec d'autres pour atteinte à ma vie privée et écoutes illicites (...) - Sarkozy l'avait reçue et m'avait demandé de ne pas la déposer au tribunal !- en ta qualité de ministre (naze) de l'Intérieur ! De plus, je vais dénoncer l'argent liquide que tu as perçu pour organiser des rdv auprès de Sarko lorsqu'il était président, des relations tout aussi liquides que tu as eues avec Takieddine, l'emploi fictif de ton ex à la Caisse d'Épargne grâce à Gaubert [Thierry Gaubert, un proche de Sarkozy, mis en examen dans l'affaire Karachi – ndlr], et l'emploi illégal de ta compagne actuelle au Parlement européen, et je peux continuer avec les avantages que tu as eus et as encore à l'UMP à l'insu de ceux qui paient. Alors maintenant, je te préviens très fermement : tu me fous la paix ! Je ne te lâcherai pas espèce de voyou ! »

Questionnés par Mediapart sur ce texto, Brice Hortefeux et Rachida Dati ont tous les deux choisi d'ignorer l'incident, ou de l'avoir un peu oublié. Il est vrai qu'ils comptent aujourd'hui tous les deux parmi les soutiens de Nicolas Sarkozy à la primaire de droite. « Je me souviens d'attaques, mais pas de ce texto, a déclaré Brice Hortefeux. Ce ne sont ni les premières, ni les dernières qu'elle a proférées à mon égard, mais je ne lui répondais pas. C'était la règle que je m'étais

fixée. Je n'étais plus en fonctions à l'époque, donc je ne pouvais rien demander à la PAF. Par ailleurs, depuis cette période nos relations se sont normalisées. »

De son côté, l'ex-garde des Sceaux a reconnu que ses relations avec Brice Hortefeux avaient été « exécrables entre 2009 et 2015 ». « On était en haut de la tour Eiffel dans la tension, a-t-elle commenté. À l'époque, il a tout fait pour me nuire, avec d'autres. Depuis, nos relations se sont pacifiées. » Quant à l'épisode précis survenu à la frontière, Rachida Dati s'est souvenue que Brice Hortefeux s'était plaint auprès d'agents de la PAF qu'elle ne soit pas contrôlée.

Nicolas Sarkozy ayant été en copie du texto, son directeur de cabinet Michel Gaudin, ancien préfet de police de Paris (entre 2007 et 2012), cherche à la joindre. Mais lui aussi est sur écoute.

— Michel Gaudin : « Je relisais ton message là... Il faut quand même que tu fasses gaffe quand même... Envoyer des messages pareils... »

— Rachida Dati : « Mais parce que c'est la vérité ! Non, mais attends, je t'explique Michel. »

— Michel Gaudin : « Oui. »

— Rachida Dati : « Euh... Au ministère de l'intérieur, ils me font des facilités, notamment à l'aéroport [...] »

— Michel Gaudin : « Oui, oui. »

— Rachida Dati : « Et tu sais très bien... Ils ont continué ce que tu faisais. »

— Michel Gaudin : « Oui. »

— Rachida Dati : « Ce matin, il va dire à la PAF, parce que la PAF déteste Hortefeux, il est allé dire à la PAF, c'est les mecs de la PAF qui sont venus me le dire, en disant, c'est inadmissible que Rachida Dati bénéficie encore de privilèges. Donc il a dit : "je vais m'en occuper", je le cite, "pour qu'on lui fasse sauter tout ça". Et donc les types de la PAF me disent "Mme Dati, on préfère vous prévenir, voilà ce qu'il va faire contre vous". Et les types de la PAF, c'est des policiers de base. Donc faut qu'il arrête. Et il a fait le guignol encore en début de semaine, en interview, en disant qu'ils lui ont dit je sais pas quoi sur Rachida Dati, et il m'a encore défoncée, notamment sur le Parlement européen. Donc il faut vraiment qu'il arrête. Faut vraiment qu'il arrête. C'est pas la première fois, Michel. »

— Michel Gaudin : « Oui, ben je sais bien... [...] »

— Rachida Dati : « Ce que j'ai mis dans le texto, je l'ai fait, je l'ai fait à dessein parce que c'est vrai. (...) il prenait des rendez-vous chez Sarko, et il faisait payer les gens. D'ailleurs, il m'a pas répondu parce qu'il sait que c'est vrai. Et sa bonne

femme qui a été recrutée à la caisse d'épargne par Gaubert, c'est vrai aussi. Et sa nana, sa nouvelle nana, au Parlement européen, elle est payée par un autre député. Pour masquer le fait que c'est sa compagne. Mais c'est interdit, c'est illégal. »

— Michel Gaudin : « Ouais, ouais. »

— Rachida Dati : « Donc moi je veux bien me la fermer, mais je ne vais pas me la fermer longtemps. »

L'ex-garde de Sceaux prévient encore qu'elle est « déterminée », et elle demande à Michel Gaudin de prévenir Hortefeux. « Là, je ne laisserai rien passer », ajoute-t-elle. Le préfet assure qu'il l'a déjà eu, lui a « déjà dit ». Il suggère « d'arrêter tout ça », « de se chamailler... Parce que tous les gens en profiteront après. » L'ex-garde des Sceaux n'a finalement pas dénoncé les faits dont elle avait connaissance. « Des conneries à Hortefeux, j'en ai envoyé », relativise-t-elle aujourd'hui. Mais les juges de l'affaire libyenne pourraient avoir envie d'en savoir plus.

mediapart.fr

VI) Loi travail : "Entreprise et personnel" craint un blocage du dialogue social

Leïla de Comarmond



"Entreprise et personnel" craint une paralysie du dialogue social - DR

Dans sa note annuelle de conjoncture sociale publiée vendredi, le réseau RH Entreprise et personnel critique la généralisation de l'accord

majoritaire prévue dans la loi travail.

Le conflit sur la loi travail qui a occupé le devant de la scène tout le printemps s'est focalisé sur une question de principe : l'inversion de la hiérarchie des normes, avec le *prima* donné à la négociation d'entreprise sur le temps de travail. Et si cette révolution accouchait d'une souris ? C'est ce que craint "Entreprise et personnel" si l'on en croit sa dernière note de conjoncture sociale, publiée vendredi dernier.

Au centre des interrogations de ce réseau associatif d'entreprises consacré à la GRH et au management : les nouvelles modalités de validation des accords signés entre direction et syndicats dont il craint qu'elles paralysent le dialogue social sur le terrain.

Accord majoritaire

Jusque là, pour être valable, un accord d'entreprise devait être signé par un ou des syndicats représentant au total au moins 30 % des salariés, à condition que les syndicats majoritaires ne s'y opposent pas. C'est fini depuis le mois d'août pour les compromis de maintien ou de développement de l'emploi . Ca le sera le 1er janvier 2017 pour tous ceux sur le temps de travail et le 1er septembre 2019 sur les autres sujets de négociation.

Pour exister, un accord d'entreprise devra désormais être majoritaire c'est-à-dire être signé par des syndicats représentant une majorité de salariés. A défaut, s'il est paraphé par des organisations représentant au moins 30 % du personnel, celles-ci pourront consulter les salariés. l'accord sera alors validé s'il obtient une majorité des suffrages.

« L'accord majoritaire va poser beaucoup de problème aux entreprises dont le paysage syndical ne permet pas d'espérer y aboutir et pourrait limiter les possibilités offertes par la loi travail », a souligné vendredi l'un des auteurs de l'étude, Jean-Pierre Basilien, qui avertit qu'« à partir de 2019, certaines entreprises risquent de ne plus pouvoir signer d'accords ». On peut regretter qu'E&P, qui intervient au côté des directions dans les entreprises, ne décrypte pas les ingrédients d'un dialogue social réussi dans les cas concrets de négociation difficile et ainsi le portrait des employeurs qui pourraient ou pas tirer bénéfice de la loi travail car certains tireront leur épingle du jeu. Il faut se rappeler par exemple que si la

la FNAC a échoué à valider son accord sur le travail du dimanche, les accords de compétitivité de Renault et PSA comportant des mesures difficiles pour les salariés ont, eux, été conclus avec des syndicats représentant respectivement deux tiers et 80 % des salariés.

Le référendum, « cadeau empoisonné »

L'exigence d'un accord majoritaire n'en est pas moins une forte contrainte. La loi travail a donc introduit une souplesse avec la possibilité pour les syndicats signataires d'un accord représentant au moins 30 % des voix d'organiser un référendum pour valider ce compromis. Mais « c'est un cadeau empoisonné pour les organisations syndicales signataires et pour les entreprises », estime Entreprise et personnel. « Dans une entreprise de plusieurs milliers de salariés, vous imaginez la complexité de l'organisation d'une telle consultation ? » et puis « quel syndicat va prendre le risque d'être déjugé ? », interroge Jean-Pierre Basilien, qui souligne aussi un « risque de vives tensions à l'intérieur de la communauté de travail ».

Leïla de Comarmond
@leiladeco

LesEchos.fr

VII) Heyer (OFCE) "Le bilan de Hollande serait plutôt bon pour un gouvernement de droite"

Par Propos recueillis par Ivan Best

La présentation gouvernementale d'une politique fiscale finalement favorable aux bas revenus durant ce quinquennat, doit être nuancée, estime Eric Heyer, directeur du département Analyse et Prévision de l'OFCE. Pour lui, le bilan de François Hollande est assez bon, s'agissant de la réduction du déficit public et du rétablissement des marges des entreprises. Soit des objectifs propres à un gouvernement de droite...



Eric Heyer, Directeur du département Analyse et Prévision de l'OFCE, enseignant à Sciences Po Paris (Crédits : DR)

LA TRIBUNE - Le gouvernement estime que sa politique fiscale a permis, depuis le début du quinquennat, d'accroître le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes (les 10% du bas de l'échelle), seuls les 30% les plus riches ayant été mis sensiblement à contribution. Mais il ne prend pas en compte dans son calcul l'impact de l'augmentation de la fiscalité indirecte, de toutes les taxes en hausse sur la consommation. Êtes-vous d'accord avec cette méthode et ce résultat?

ERIC HEYER - A l'OFCE, nous allons aussi essayer de notre côté d'évaluer l'effet des réformes fiscales. La question de la prise en compte de la fiscalité indirecte est effectivement posée. Peut-on faire abstraction de l'augmentation de la TVA et des autres taxes ? D'une certaine manière, oui, puisqu'elles sont de fait intégrées dans les prix à la consommation. Quand la TVA augmente et se trouve répercutée dans les prix des biens et services, l'indice des prix de l'Insee l'intègre.

Le calcul du pouvoir d'achat le prend donc en compte. Si tous les revenus étaient parfaitement indexés sur les prix, la question pourrait donc être évacuée. Le problème, c'est que c'est loin d'être toujours le cas. L'augmentation de la TVA a une incidence forte sur les bas revenus, au-delà de ce que mesure l'indice des prix. Quant aux ménages un peu plus aisés, je pense aux salariés au-dessus du troisième décile, notamment, ils ne voient pas leur rémunération toujours indexée. Dès lors, l'augmentation des taxes a un effet sur leur pouvoir d'achat.

Fallait-il baisser l'impôt sur le revenu pour redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes, comme l'a fait le gouvernement depuis 2014 ?

Tout dépend de l'objectif. S'il s'agissait de redonner du pouvoir d'achat, ce n'était pas la meilleure des stratégies. L'impôt sur le revenu au sens strict, c'est à peine plus de 3% du PIB. C'est loin d'être le prélèvement le plus important, dans l'ensemble des prélèvements obligatoires (45% du PIB). Donc, dans une optique de redistribution du pouvoir d'achat, de soutien de l'activité, mieux valait utiliser d'autres instruments. Il aurait fallu cibler les ménages les plus modestes, qui ne paient pas l'impôt sur le revenu. Il était possible d'augmenter le RSA (devenu prime d'activité), le minimum vieillesse...

En revanche, si l'objectif était avant tout symbolique, politique, alors pourquoi ne pas baisser l'impôt sur le revenu. Cela profite aux classes moyennes supérieures, mais il y a bien dans cette expression le mot classe moyenne, et c'est ce qui compte, symboliquement.

Quel a été l'effet de l'augmentation des prélèvements sur les ménages, de plus de 35 milliards d'euros, soit près de deux points de PIB ?

Je ne pense pas que ce fut le meilleur choix. Baisser les prélèvements obligatoires payés par les entreprises pouvait se défendre. Cette politique de l'offre se justifiait par une compétitivité très dégradée. Donc, le pacte de

responsabilité, les 40 milliards d'euros redonnés aux entreprises sous forme d'allègements de charges et d'impôts, n'avaient rien d'aberrant. Mais fallait-il financer cette politique par une hausse de la charge fiscale des ménages ? Fallait-il opérer un tel transfert ? Je ne le crois pas. Cela a évidemment pesé sur l'activité, le PIB en a été amputé de quelque 0,7 point de PIB.

Quelle était la solution, alors ? Baisser les dépenses ?

Puisque les cotisations sociales des employeurs ont été allégées, via le CICE, il aurait pu être logique de diminuer les prestations sociales qu'elles financent. Mais, dans de nombreux cas, l'effet aurait été négatif sur l'économie, puisque la baisse des prestations aurait été synonyme de chute du pouvoir d'achat, notamment pour les ménages les moins aisés. J'estime qu'il aurait mieux valu négocier avec Bruxelles une augmentation temporaire du déficit public, ce qui aurait permis d'éviter de peser sur la demande. Il était possible de dire à nos partenaires européens : le CICE, qui allège les charges des entreprises, va certes augmenter le déficit public, puisque les recettes vont être amputées, mais la compétitivité de l'économie va s'en trouver à terme augmentée. Avec, à la clé une croissance plus élevée, et donc des recettes fiscales supplémentaires. La hausse du déficit ne serait donc que temporaire. Il aurait été possible de baisser ce déficit par ailleurs, et de le présenter hors CICE. C'est la stratégie qu'a menée l'Allemagne sous Schröder, au milieu des années 2000: les réformes ont creusé dans un premier temps le trou des finances publiques, mais elles ont été le gage, ensuite d'une croissance supplémentaire.

Finalement, quel bilan faite vous de la politique économique durant ce quinquennat ? Quels sont les points positifs et négatifs?

Il faut analyser les différents objectifs que s'est donné l'exécutif en cours de mandat: la réduction du déficit public, l'amélioration de la compétitivité, la baisse du chômage. Sur le premier point, les finances publiques, ce n'est pas si négatif.

Le déficit a été réduit sans croissance, ce qui n'a rien d'évident. Sa composante structurelle a donc été effectivement diminuée, comme le reconnaît Bruxelles. La France est le pays européen qui la plus réduit son déficit structurel depuis quatre ans.

S'agissant de la compétitivité, le bilan n'est pas non plus désastreux. Les marges des entreprises sont revenues non pas à leur niveau de 2012, mais, encore mieux, à celui d'avant crise. En revanche, sur le chômage, le bilan n'est évidemment pas bon. Il est plus haut aujourd'hui qu'il n'était en 2012. Réduction des déficits publics, amélioration de la compétitivité : en fait, le bilan de cet exécutif serait plutôt favorable pour un gouvernement de droite.

Les électeurs de gauche attendaient bien sûr autre chose d'une équipe socialiste: plutôt la baisse du chômage et l'augmentation du pouvoir d'achat. De ce point de vue, l'électeur de gauche peut à bon droit se sentir quelque peu floué.

LA
TRIBUNE

LAPRESSEENREVUE.EU

VIII) Claude Chirac confirme son soutien à Alain Juppé

Claude Chirac, fille de l'ancien président Jacques Chirac, a confirmé samedi publiquement son soutien à Alain Juppé, candidat (LR) à la primaire de la...

Claude Chirac, fille de l'ancien président Jacques Chirac, a confirmé samedi publiquement son soutien à Alain Juppé, candidat (LR) à la primaire de la droite en vue de la présidentielle de 2017, lors d'un déplacement du maire de Bordeaux en Corrèze.

Claude Chirac a évoqué la santé de son père en déclarant qu'il allait "plutôt bien".

Jacques Chirac "a été mon mentor en politique,



Alain Juppé et Claude Chirac, lors d'un meeting de campagne, le 5 novembre 2016 à Saint-Setiers © MEHDI FEDOUACH

c'est lui qui m'a tout apporté, c'est lui qui m'a convaincu de m'engager en politique", a déclaré son ancien premier ministre devant la presse.

"Et puis il (Jacques Chirac) m'a donné ma chance à plusieurs reprises", a ajouté M. Juppé lors de la visite de la Maison d'Hestias, un établissement accueillant des autistes adultes créé par la Fondation Chirac, aux côtés de la fille de l'ancien chef de l'État.

M. Juppé a rappelé ses "relations plus qu'amicales, je dirais quasiment filiales" avec M. Chirac. "Je pense bien entendu aujourd'hui à lui qui se débat dans la maladie", a-t-il ajouté.

Donnant sa propre définition du "Chirac spirit", le favori des sondages à droite a déclaré : "C'est la compétence, la persévérance et aussi l'humanisme. Ce sont de belles vertus que je m'emploie à partager" avec Jacques Chirac.

Interrogée sur l'état de santé de son père Claude Chirac, a répondu aux journalistes: "Il va plutôt, franchement, bien". "Il a dû surmonter un moment un peu difficile (...) avec une infection pulmonaire, un peu sévère, mais honnêtement, il est quand même très, très solide parce qu'il va plutôt bien", a insisté Claude Chirac.

Quant à l'absence de Bernadette Chirac, fervent

soutien du rival d'Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Claude Chirac a simplement expliqué que sa mère souffrait d'une "bronchite", avant d'ajouter sans autres commentaires qu'"elle est juste fatiguée".

publicsenat.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre... La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com